



**Vincent Locas, avocat**

Conseiller principal

Affaires juridiques et réglementaires

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : [vincent.locas@energir.com](mailto:vincent.locas@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

**PAR SDE**

Le 20 décembre 2022

M<sup>e</sup> Véronique Dubois

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Place Victoria

800, rue du Square-Victoria

41<sup>e</sup> étage, bureau 4125, C.P. 001

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande réamendée d'examen du rapport annuel pour l'exercice financier  
terminé le 30 septembre 2022**

**Notre dossier : 312-01006**

**Dossier Régie : R-4209-2022**

---

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint la demande mentionnée en titre, accompagnée d'un affidavit signé par Madame Caroline Dallaire, ainsi que les pièces relatives au rapport annuel d'Énergir pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2022 (ci-après « **Rapport annuel 2022** »). Énergir dépose aussi une liste de pièces.

Certaines pièces ou informations contenues à ces dernières sont déposées sous pli confidentiel. Énergir demande donc que des ordonnances de confidentialité soient rendues à leur égard, comme le permet l'article 30 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, et qu'elles soient valables pour les délais indiqués aux différents affidavits déposés à leur soutien.

Énergir dépose également, en suivi de la décision D-2017-041 (paragr. 90), une attestation de Monsieur François Crépeau relativement à l'application du *Code de conduite du distributeur régissant les transactions entre apparentées du groupe corporatif* quant à la conformité des transactions en matière d'approvisionnement gazier conclues par Énergir avec des entités apparentées.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Vincent Locas*

Vincent Locas

VL/mb

p. j.